



LOI OU ENSEIGNEMENT ?

Sous l'influence de la Bible grecque, on traduit généralement « *Tôrâh* » par « Loi ». Pourtant la traduction littérale est « Enseignement ». Une loi suppose des sanctions pour ceux qui la transgressent. Un enseignement donne une connaissance qui fait progresser. Or si je lis la « Loi » donnée à Moïse après la sortie d'Égypte (Ex 20), je ne vois aucune sanction, sauf pour ceux qui haïssent le Seigneur, qui se tournent vers des idoles, ou pour ceux qui invoquent Dieu pour faire le mal. Pour le reste, c'est un enseignement capable de restaurer la vie (Ps 18), de nous remettre debout en proposant une voie de progrès. Un enseignement qu'il est parfois nécessaire de transgresser pour un plus grand bien, comme Jésus qui guérissait aussi le jour du sabbat. Une Loi se respecte sans discuter et peut devenir une idole quand son application détourne de la volonté de Dieu, quand elle devient un obstacle à ce que tous soient sauvés.

L'Enseignement divin appelle au discernement. Nous savons que Dieu a laissé l'humain libre d'accéder à l'arbre de la connaissance du bien et du mal tout en le mettant en garde contre le risque de discerner par lui-même ce qui est bon plutôt que se tourner vers Dieu avant d'agir. Avant même la « Loi de Moïse », le livre de la *Genèse* donne des images pour dire comment Dieu nous aide à discerner pour éviter le péché. Un premier enseignement.

En hébreu « pécher » se dit « manquer la cible ». Après le Déluge Dieu donna dans la nuée son arc aux humains (Gn 9,13). L'arc divin est assuré de tirer juste. Il ne manque pas la cible, il permet d'éviter le péché. La nuée est ce qui met Dieu en proximité des humains comme pendant l'Exode ou à la Transfiguration (Mc 9,7). Quand Dieu pose son arc dans la nuée, il passe deux messages à Noé. Il renonce à utiliser lui-même son arme contre les humains. Il donne aux humains son Esprit qui garantit de discerner toute chose selon la volonté de Dieu. Libre à eux de l'utiliser ou non. Cet arc est aussi l'arme qui, associée au glaive de la Parole de Dieu, permet au cavalier blanc de l'*Apocalypse* (Ap 6,2 ; 19,21) de débarrasser la terre du mal.

Il n'est pas anodin que nombre de textes qui viennent d'être cités correspondent à des lectures proposées durant ce Carême. Ils s'offrent à nous pour nous inviter à agir en accueillant la Parole de Dieu dans l'Esprit du Seigneur comme un Enseignement pour discerner ce que Dieu attend de nous à chaque heure de notre vie.

MESSES à 7h30 à Ste Marguerite (au lieu de 9h)

Les mercredis 28 février, 6, 13, 20 et 27 mars.

Tous les vendredis de Carême (1^{er}, 8, 15, 22 mars)

Chemin de Croix à 15h à la maison paroissiale de Ste Marguerite

Adoration

Ste Pauline : tous les jeudis de Carême après la messe de 9h

Ste Marguerite : Après les messes du mercredi et vendredi, et le 1^{er} vendredi du mois en soirée.

JEÛ

PARTAGE DE LA PAROLE

Avant les messes (dans les salles paroissiales) « Venez et vous verrez »

Vous êtes invités à venir lire, écouter, méditer, partager et prier l'Évangile du jour en petits groupes avant la messe, dans les salles paroissiales :

A STE MARGUERITE :

samedi 9 mars à 17h30 : Jn 3, 14-21, Jésus et Nicodème

A STE PAULINE :

dimanche 3 mars à 17h : Jn 12,13-25, La purification du Temple

dimanche 17 mars à 10h15 : Jn 11, 3-7.17.20-27.33b-45 : Lazare

SAMEDI 9 et DIMANCHE 10 MARS

Quête à la sortie des messes pour les Eglises d'Orient
(Ordre du St Sépulcre)

PAR

La Conférence des Évêques a demandé que chaque année, la troisième semaine de carême, se tienne, dans les paroisses de France, une cérémonie à la mémoire des victimes d'abus sexuels dans l'Église.

Dimanche 3 mars à 18h, cette cérémonie aura lieu à l'église Sainte Marguerite, avec la participation de notre Évêque, Monseigneur Luc Crépy.

Pendant la cérémonie une stèle commémorative sera inaugurée. Y sera gravé le texte suivant :

En mémoire des personnes victimes agressées sexuellement par un prêtre en plusieurs paroisses des Yvelines entre les années 1959 et 2017.

En mémoire de toutes les victimes mineures et majeures de violence sexuelles en milieu ecclésial dans le diocèse de Versailles. « La vérité vous rendra libre » (Jn 8,32)

> PRIÈRE

NE



FORMATION « DISCERNER AU QUOTIDIEN »

JEUDIS 14 ET 21 MARS

20h30 à 22h à Sainte Pauline

Il s'agit de découvrir les bases du discernement spirituel dans la Bible et dans la tradition spirituelle, pour les mettre en œuvre au quotidien et acquérir des repères pour la prise de décision personnelle ou collective.

Formateurs : Claude Geoffray et le Père Wilfrid de Guillebon

5 euros par personne et par séance

BOL DE RIZ DES ENFANTS DU CATÉ

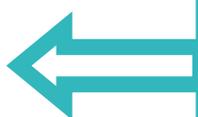
Pour soutenir l'éducation au Burkina Faso

A STE PAULINE : samedi 23 mars à 12h15

A STE MARGUERITE : mercredi 27 mars à 12h15

PARTAGE

DON



Mercredi 13 mars 9h30-11h30 :

A Ste Marguerite, confessions individuelles pour les enfants du caté.

Samedi 16 mars 10h-12h :

A Ste Pauline, confessions individuelles pour les enfants du caté.

Samedi 23 mars :

9h30-11h00 et 17h30-18h15 à Ste Marguerite

Samedi 30 mars :

10h-11h30 à Ste Marguerite et Ste Pauline

Tous les samedis soirs 17h30 à 18h15 : à Ste Marguerite avant la messe

Cette célébration au Vésinet a été spécialement demandée par une des victimes de Jean-Jacques Villaine, curé de la paroisse de 1999 à 2007, décédé en octobre 2022.

Cette personne aura l'occasion de nous apporter son témoignage et nous pourrons l'entourer de notre compassion et de notre amitié fraternelle.

Dimanche 3 mars 2024

A LA LUMIERE DE L'ESPERANCE CHRETIENNE
UNE JOURNEE VIVIFIANTE POUR TOUS LES

**VEUFS &
VEUVES
DES YVELINES**

De 9h30 à 17h
78150 Le Chesnay

Table Ronde
Conférence - témoignage
Echanges en groupes par âges
Messe & bénédiction

PLUS D'INFOS & INSCRIPTIONS (10 €) :
ESPERANCE-ET-VIE-YVELINES.FR 09 83 38 00 47

DIMANCHE 3 MARS 2024 de 9h30 à 17h

Journée pour les veufs et veuves

Vous êtes en deuil de votre conjoint, compagne ou compagnon ?
N'hésitez pas à venir nous rejoindre :

- Conférence et témoignage d'Axelle Huber, puis table ronde
- Moments conviviaux (café, repas tiré du sac, temps d'échange)
- Messe et bénédiction spéciale pour les veufs et veuves

Où : Centre Jean XXIII, 8 avenue Dutartre 78150 Le Chesnay

<https://esperance-et-vie-yvelines.fr/>

LE CARNET

Nous partageons la peine et les prières des familles des défunts de :
**Jean-Paul DELGRANGE, Brigitte et Michel COPÉ, Marie-Paule GROSJEAN,
Paulette DELION, Suzanne FÉVRIER,**
Nous rendons grâce pour le baptême de :
Augustin DEKEYSER-BOISSONNET

DATES A VENIR

Dimanche 3 mars 9h45 à Ste Marguerite : messe des enfants du catéchisme animée par la chorale des 2 clochers

Dimanche 3 mars 12h30 à Ste Marguerite : repas partagé

Jeudi 7 mars 20h-22h30 : relais Ste Thérèse 5 rue d'Hennemont à St Germain en Laye:
Conférence du père Raphaël Prouteau pour les grands-parents

Dimanche 10 mars 10h à Ste Marguerite : dimanche de la louange, 10h louange et 10h30 messe

Dimanche 10 mars 12h30 à Ste Pauline : repas partagé

A Ste Marguerite

Messes dominicales :

Samedi 18h30

Dimanche 9h45

Messes de semaine :

Mercredi 7h 30

Vendredi 10h45

MESESSES :

A Ste Pauline

Messes dominicales :

Dimanche 11h15

18h (sauf vacances scolaires)

Messes de semaine :

Mardi 18h30

Jeudi 9h

SECRETARIAT :

Du lundi au jeudi : 9h-13h et 14h-17h

Le vendredi : 9h-13h et 14h-17h

ACCUEIL :

Du lundi au vendredi : 10h-12h

Le vendredi : 9h-13h et 14h-17h

Le samedi : 9h-12h

10 place de l'église

01 39 76 52 03

paroisse@saintemarguerite.org

55, Bd d'Angleterre

01 39 76 69 68

paroisse@sainte-pauline.fr